

FORMATION EN PRÉSENTIEL

SAQR-ATEX - PERSONNE AUTORISÉE ET RESPONSABLE CONTROLE FINAL

Dernière mise à jour le 17/01/2024.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances liées aux mécanismes d'une explosion.
- Appréhender le contexte réglementaire.
- Maintenance complète (démontage, contrôles métrologiques, essais, etc.).
- Connaître les différents modes de protection.
- Maintenir le niveau de sécurité des équipements.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Acquérir les connaissances relatives au référentiel Saqr-ATEX

Tarif Stagiaire

A partir de 100 € HT / jour

Contact0556341630
formation@giequalite.fr
www.giequalite.fr**PUBLIC CONCERNÉ**

Personne Autorisée qui doit avoir la capacité à influencer les décisions et l'organisation de l'entreprise mais également avoir la délégation de pouvoir et d'autorité lié à la certification Saqr-ATEX de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS

- Français : lu, écrit, parlé
- Connaissances techniques dans le domaine de la réparation des matériels électriques ou mécaniques.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation se déroule en présentiel ou distanciel, en salle ou sur site client.

**MODALITÉS DE DÉROULEMENT
DE L'ACTION DE FORMATION**

La formation se déroule en présentiel (en salle ou sur site client).

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthode Affirmative : exposé relatif à la thématique de formation.
- Méthode Interrogative : questionnement des stagiaires sur leurs connaissances et pratiques.
- Méthode Active : sur la base d'exemples, le stagiaire doit reconnaître les zones à risques.
- Moyens mobilisés : Support(s) pédagogique(s) et d'animation du formateur.

Modalité	Effectif par session	Durée
Présentiel	2 mini > 12 maxi	De 14 h à 35 h Adaptable selon besoins niveaux

GIE FORMATION

46 Avenue Jean Jaurès – 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Organisme de formation enregistré sous le n° 75 24 02032 24
SIRET : 879 665 172 00026 – APE : 85.59B – n° TVA FR 45 879665172
Contact : ☎ 05.56.34.16.30 – ✉ formation@giequalite.fr

PROGRAMME

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE)
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (directive ATEX 94/9/CE)
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières)
- Les différents modes de protection normalisés (électrique ou mécanique)
- Les règles de réparation de matériel pour atmosphères explosibles
- Les marquages et les différents types de certificats
- Mise en pratique du référentiel de certification Saqr-ATEX
- Préparation à la certification de l'atelier
- L'évaluation théorique

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur certifié Saqr-ATEX niveau 3 et auditeur Saqr-ATEX niveau 4	Evaluation théorique à l'issue de la formation	Attestation de formation